

MAIGNAUT PASSION

Numéro 17
octobre 2004

EDITO

Incertitudes

Procédures judiciaires à rebondissements, surcoûts dûs à l'accident de l'an passé, suppression des crédits européens pour le patrimoine non classé, le printemps fut rude pour notre association. Bringuebalés entre sursauts d'espoir et découragement nous avons préféré retarder la publication de notre petit journal pour vous présenter plus sereinement une situation moins sismique.

A ce jour, la procédure judiciaire s'est arrêtée sur un succès partiel et compte tenu du recours à une nouvelle entreprise, les pertes consécutives à l'accident seront limitées et le projet de restauration n'est pas condamné.

Les dernières subventions nous ont été notifiées et nous avons obtenu une aide supplémentaire de La Fondation du Patrimoine.

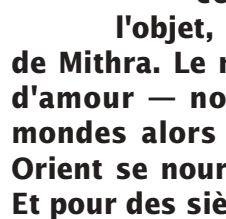
Au total, nous avons recueilli 63 000 euros sur les 78 000 nécessaires.

Il nous reste trois mois pour trouver le complément. La première phase qui comprend la seule remise en état de l'arc ogival accidenté est commandée et la réalisation prévue en octobre-novembre 2004. L'accès au village pourra être réouvert. Pour la suite, aucun encouragement ne nous sera de trop.

Serge Belliard

REVUE DE PRESSE

La Dame d'Eauze*



* Édition Atlantica

Extraordinaire de suspense quasi policier et de talent, et de charme, et de science... Ceci rapidement dit : le dernier opus de notre amie Renée Mussot-Goulard, affronte le mystère du « trésor d'Eauze ». L'historienne médiévisse « fait parler » chacune des pièces exposées au Musée d'Eauze : pièces de monnaie, bijoux dessertis, accessoires personnels. L'enquête nous conduit sur les traces d'un fascinant couple élusate jusqu'à Antioche (actuelle Turquie), croisant la route des premières communautés chrétiennes, comme de la répression dont elles sont l'objet, sur fond des cultes païens de Dyonisos et de Mithra. Le récit — qui est aussi une très belle histoire d'amour — nous familiarise avec les mutations de nos mondes alors que s'épuise l'Empire romain, Occident et Orient se nourrissant mutuellement en esprit et en arme. Et pour des siècles et des siècles...

Michel Cardoze

D'Angkor à Mignaut-Tauzia

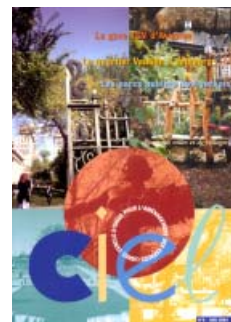
... en passant par le Mont-Saint-Michel

Dans son n°6, paru en juin 2004, CIEL la revue du « Cercle d'idées pour l'aménagement des espaces libres » publie un article sur les portes de villes à travers le monde, présentant Angkor au Cambodge, le Népal, le Burkina Faso, et pour la France : Fougères, le Mont-Saint-Michel, Vire et ... Mignaut-Tauzia.

L'éditorial évoque le « militantisme des sauveteurs de porte de village dans le Gers ».

CIEL dont le siège est à Paris, a pour but de « sensibiliser les acteurs de la ville à une meilleure prise en compte du traitement des espaces publics ». Cercle de réflexion, elle rassemble des responsables au sein des collectivités locales, des architectes, des paysagistes, des promoteurs, des étudiants ...

Découvrez son site Web : <http://www.ciel-espacepublic.com>





**14 000 €
de fonds
propres de
l'Association**

**L'Association
aussi a dû
fournir un gros
effort financier.
Ses provisions
pour la
restauration de
la porte de ville
ont été portées
de 7000 euros
à fin 2003 à
14 000 euros
à ce jour.**



La mariée était trop belle

Ultime clin d'œil facétieux du destin dans nos démêlés avec Axa, le Tribunal d'Auch ordonnait, début juillet, une expertise judiciaire et désignait pour expert André Desgrez, également architecte des Bâtiments de France du Gers. Un choix qui compte tenu de sa compétence reconnue pour le patrimoine médiéval ne pouvait que nous ravir. Hélas, ses services étant impliqués dans notre projet de restauration et ayant lui-même fait connaître sa position proche de celle de Maignaut Passion, dans une lettre remise au tribunal, il n'aurait pu accepter cette mission sans encourir le risque d'être récusé par Axa. C'est ainsi, sur un dernier sourire et quelques regrets que nous avons renoncé à engager cette expertise.

Le bilan financier

Avec les subventions précédemment octroyées par le Conseil général et le Conseil régional, nous avons à ce jour recueilli un total de 63 072 euros qui se décompose comme suit :

Conseil général du Gers	3 040
Conseil régional Midi-Pyrénées	19 607
Ministère de la Culture	11 725
Fondation du Crédit Agricole Pays de France	10 000
Fondation du Patrimoine	4 700
Fonds propres de l'Association	14 000

Total 63 072

Il nous reste donc encore 15 093 euros à trouver pour boucler notre budget de 78 165 euros.

Nous avons encore quelques sponsors pressentis, les dons directs faits à l'association vont se poursuivre et nous tenterons avec une persévérance hebdomadaire, notre chance au « Millionnaire ».

A l'évidence, c'est presque gagné ou perdu.

Les fruits de la division

*Récoltés par les compagnies
d'assurances qui ont su
exploiter les divergences entre
la commune et l'association
sur la propriété de la porte,
pour, tout d'abord bloquer
toute indemnisation puis mises
en assignation au tribunal,
proposer de régler sur la base
du devis le plus bas.*



Fonds européens : le couac

La demande de subvention à l'Europe aura finalement été le seul dossier rejeté. Décision arrêtée le 13 juillet 2004

Pourtant, notre projet retenu par les commissions techniques avait été placé en excellente position. Mais voilà, personne n'a été servi, faute de crédits, tous les dossiers ont été rejetés. Une source de financement pour nous définitivement tarie puisque, désormais, seuls les bâtiments inscrits ou classés pourront bénéficier des aides futures de l'Europe.

Le pic du mois, par Abe Van Lennigh



**Hérisson sniffeur, à la recherche
des pierres sur la place de Maignaut**

Subvention de 11 725 € du Ministère de la Culture

Culture
Communication

La Direction Régionale des Affaires Culturelles de Midi Pyrénées nous a octroyé, par arrêté du 6 juillet 2004, une subvention de 11 725 euros pour la restauration de la porte de ville de Maignaut-Tauzia.

Dans un contexte général de restrictions budgétaires, frappant de plein fouet le patrimoine, l'obtention de cette subvention nous a valu bien des tourments. Les commissions d'attribution des subventions ont été plusieurs fois retardées faute de crédit et nous avons dû attendre le 30 avril 2004 pour que notre projet soit présenté à une commission très sélective.

Le soutien du Service départemental de l'architecture, la qualité du projet, son intérêt collectif pour le village et le caractère désintéressé de l'association ont sans doute fait la différence.

Mais quel suspense !

du combat pour la porte-tour

Subvention de 10 000 euros de la Fondation du Crédit Agricole Pays de France



La seconde fois c'est plus difficile mais tellement meilleur. Cette phrase résume notre joie à recevoir, quatre ans après une première subvention de 50 000 francs pour le pigeonnier, une nouvelle aide pour une opération sur notre petite commune.

La saga du sauvetage du pigeonnier et notre cérémonie d'inauguration avaient laissé un souvenir favorable à la Fondation. Les contacts ont été faciles à renouer. Toujours attentive au petit patrimoine, nous avons eu le plaisir de recevoir à Maignaut,

Véronique Meynard, responsable de la Fondation pour la Caisse régionale Pyrénées Gascogne. Une restauration qui devait elle-aussi tourner à la saga avec une acquisition foncière contestée suivie d'un accident routier qui au dernier moment remettait tout en cause.

Nous avons aussi bénéficié des encouragements de l'agence de Condom et de son directeur Bernard Marcato qui nous avait soutenu, en mars dernier, pour l'organisation de notre conférence sur les orchidées sauvages.

Et début juillet 2004, la bonne nouvelle nous était téléphonée de Serres-Castet, « *projet soutenu pour 10 000 euros* ».



Solidarité intercompagnies

Rude déconvenue pour l'Association, Axa notre assureur, préfère la solidarité entre compagnies concurrentes à la défense de ses petits assurés. Nous avons pourtant souscrit plusieurs contrats auprès de cette compagnie comprenant la responsabilité civile, la protection des biens (pigeonnier et porte) et la défense juridique.

En mars 2004, soit 6 mois après l'accident, lorsque, lassés de quémander, nous décidons de porter l'affaire devant le Tribunal de Paris, Axa ne nous avait fait aucune proposition de règlement et n'envisageait pas de nous défendre sérieusement contre l'assureur adverse.

Au cours de cette première procédure, qui devait aboutir au renvoi sur le tribunal d'Auch, la compagnie nous communiquait enfin le rapport d'expertise et nous versait la somme de 10 655 euros.

Au Tribunal d'Auch, la compagnie nous versait un complément de 1 474 euros et obtenait la désignation d'un expert judiciaire pour évaluer le coût réel des travaux.

Une question se pose : pourquoi Axa qui doit contractuellement assurer notre défense juridique se montre si économe des deniers de la compagnie adverse tenue de lui rembourser la totalité de l'indemnité versée. La réponse s'appelle solidarité intercompagnies.

**Donc, Tchao Axa,
mais l'expérience fut sinistre.**

3 000 euros d'abondement de La Fondation du Patrimoine

Sur proposition de son délégué départemental, Christophe Jankowiak, la Fondation du Patrimoine nous a accordé fin juin, une aide exceptionnelle de 3 000 euros qui s'ajoutera aux 1 700 euros de la souscription. Cette aide correspond à une demande de notre part pour atténuer les effets de l'absence de fonds européens et les difficultés d'obtention de l'indemnité d'assurance.



L'avocat de « La cause des portes »

Heureusement, Maître François Merle était à nos côtés ! D'emblée il nous avait précisé que ses conseils et l'assignation en justice de la compagnie d'assurance seraient son soutien bénévole à l'Association.

Toujours disponible pour Maignaut Passion, toujours avec enthousiasme, il nous a fait bénéficier de sa grande expérience des plaidoiries et a partagé en toute cordialité nos doutes et nos espoirs. Nous nous souviendrons de la profondeur humoristique de sa remarque énoncée, lorsque nous évoquions l'arrêt de la procédure sur un demi-succès : « *J'ai toujours pensé qu'il vaut mieux prendre son destin en mains que de le confier à la justice* ». Un ami que nous aimerons revoir souvent à Maignaut-Tauzia.

Statistiques du site Web magnaut.com

Pour le mois de juin 2004, nous avons extrait des statistiques de consultation de notre site Web, le chargement des fichiers PDF du journal Maignaut Passion Info.

Durant cette période, 259 fichiers PDF du journal ont été téléchargés.

Le numéro 9 de notre bulletin, émerge en super star avec 60 chargements. La double page centrale de ce numéro est l'article de Bertrand Boquien présentant l'histoire médiévale du village. Suivent avec 32 et 25 chargements, les numéros 13 et 12 qui contiennent les articles

de Philippe de Saint-Wandrille sur les vantaux en bois des portes médiévales.

La lanterne rouge est pour le numéro 7 présentant la région partagée, au Moyen-âge entre anglais et français.

Prudence cependant, le lien n'est nullement établi entre le téléchargement du bulletin et l'intérêt pour son article principal.

Sortis du tunnel

Saluons l'arrivée, de deux transfuges de la monarchie vers la république. Fin août, Larry et Jan Rushton ont troqué leur statut de vacanciers d'Outre-Manche pour celui de résidents permanents à Maignaut-Tauzia.



Une arrivée remarquée avec un semi-remorque de meubles, vêtements, outils de jardinage, produits alimentaires et autres objets de première nécessité.

Un colossal volume de mobilier qui confère à la petite maison de Serendip, des allures de garde-meubles victorien sur lequel veille bruyamment l'incorruptible et féroce Tommy.

Un nouveau déménagement de quelques centaines de mètres est déjà prévu en 2005, pour investir un pavillon de banlieue flambant neuf que le constructeur aurait promis d'achever à temps !

Mes ancêtres portaient ce nom-là, c'est la vie :
Abadie. Vous lisez bien, ami : A-ba-die.
Ils n'habitaient, eh non, ni Maignaut, ni Tauzia.
Globalement, ils n'ont rien à voir avec ça.
Non ? Alors pourquoi parler d'eux ? J'en ai envie.
Abadie signifierait « petite abbaye » ;
Un nom occitan parmi tant d'autres, ma foi.
Tels sont les noms : Abbaye, Delatour, Dubois...

Pourtant certains, avec une grande énergie,
Affirment Abadie différent d'Abbadie,
Sans rapport, vraiment, avec la langue d'ici,
Sans rapport non plus avec la chrétienté.
Il signifie en Arabe « celui qui est serviteur de Dieu »
Oui, pourquoi pas ? L'abbaye est bien un tel lieu !
Notre nom de famille devrait être symbole d'unité.

*Extrait des Carnets de voyage en Abadie,
(1932-1938), Marie-Martine Demet*



4^e Show Bike à Maignaut-Tauzia
Fête désormais traditionnelle
du second week-end de septembre,
sa version 2004 a bénéficié
d'un temps somptueux.
Au menu : concerts rock,
concours de motos et une aimable
surprise largement dévoilée.



Reportage : Abe Van Lemmingh

Association Maignaut Passion

Siège social : Au village

32310 Maignaut-Tauzia Téléphone 06 81 47 23 48

E-mail : hello@magnaut.com - Internet : magnaut.com

Composition du bureau

président : Serge Belliard, *secrétaire :* Jean Salaün, *trésorier :* Laurent Boyer

Cotisation de membre de l'association

15 Euros pour l'année 2004